

# Point Bio

## 58-89

Lettre d'actualité à destination des agriculteurs bio de la Nièvre et de l'Yonne



Document rédigé par François BONAL, Marjorie LAUTIER et Marianne ROISIN à partir des observations du réseau de parcelles de la Chambre d'Agriculture réalisées le 20/03/2023. Les informations précédentes sont dans le Point Bio n°3 du 10/02/2023



### Des conseillers à votre écoute

#### CA58

François BONAL - 06 40 30 51 73

Conseiller Grandes Cultures  
Biologiques

Charles DUVIGNAUD - 06 33 27 02 60

Référent élevage Agriculture  
Biologique

Noémie SANSOIT - 07 86 73 08 37

Coordination Agriculture Biologique

#### CA89

Marie BOUILLE - 07 86 73 08 37

Expérimentation en Agriculture  
Biologique

Marjorie LAUTIER - 06 77 75 30 28

Conseillère en Agriculture  
Biologique

Marianne ROISIN - 06 80 93 95 00

Conseillère en Agriculture  
Biologique

Toute l'info Bio sur  
[www.bio.bfc.chambagri.fr](http://www.bio.bfc.chambagri.fr)



Avec le soutien financier de :



Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE LA SOUVERAINETÉ  
ALIMENTAIRE

**Récapitulatif** : Le mois de juin a été marqué par un temps sec séchant (vent du nord) et des épisodes orageux parfois violents avec localement de la grêle. Les quantités d'eau tombées sont très variables d'une vingtaine de mm à plus de 100 mm. Cette eau, bienvenue pour les cultures d'été, a aussi occasionné des dégâts sous les averses intenses : de la verse dans les céréales, quelques maïs tournesols et féveroles hachés par la grêle. Les températures très estivales et le vent sont les autres faits marquants qui ont accéléré la maturité des céréales et parfois provoqué de l'échaudage (mauvais remplissage des grains).

### Prévision :

Résumé sur les 7 jours

Dernière mise à jour il y a 10m

	mar. 11	mer. 12	jeu. 13	ven. 14	sam. 15	dim. 16	lun. 17
	4.4	0	0	0	4.5	0	0
	46 / 88	58 / 98	34 / 89	33 / 81	52 / 86	39 / 98	33 / 94
	17 / 32	15 / 23	12 / 26	13 / 29	17 / 27	13 / 25	12 / 27

Prévision de la semaine : Nevers Sencrop CA 58



Météo estivale avec alternance de journées chaudes et ensoleillées et d'orages parfois violents.

### Dans ce numéro

- Etat des cultures d'hiver
- Adventices à surveiller
- Déchaumages estivaux
- Préparation des moissons
- Implantation des couverts
- Implantation du colza



Chanvre – Suilly la Tour  
CA 58



Lentille/Cameline Coutarnoux – CA89	Lentille Pourrain – CA89	Lentille Escamps – CA89
--	-----------------------------	----------------------------



Pois chiche Coutarnoux – CA89	Trèfle Semences Pourrain – CA89	Féveroles Champignelles CA89	Sainfoin Escamps - CA89
----------------------------------	------------------------------------	---------------------------------	----------------------------



Soja (floraison et nodosités)  
Sully la Tour - CA 58



Engrain – Saint-Révérien - CA 58

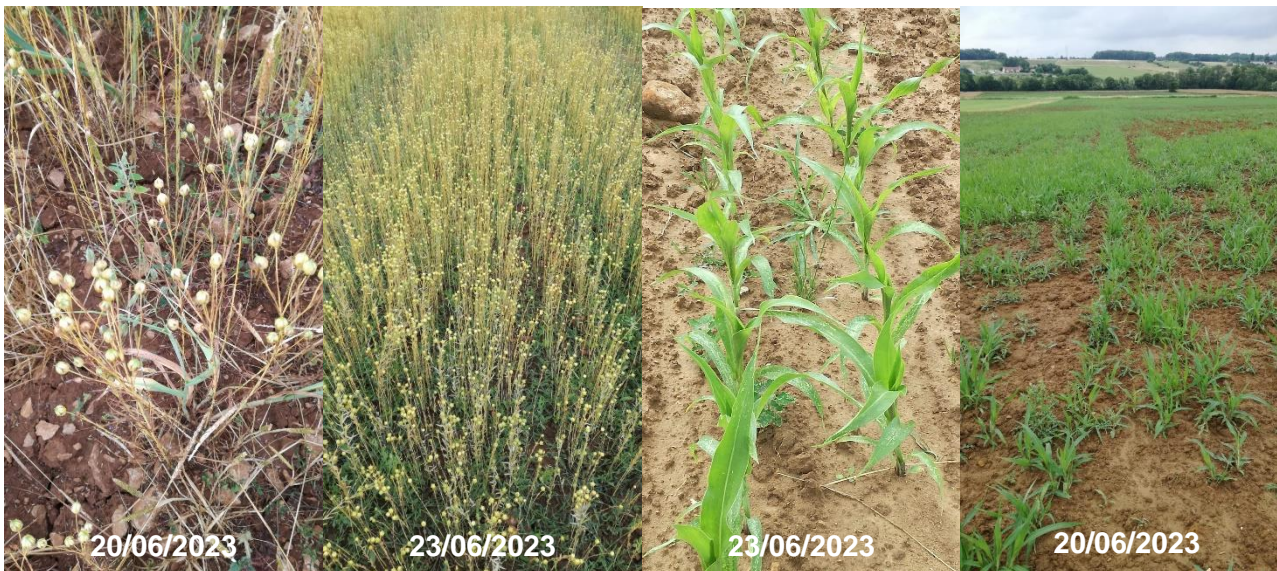
Engrain – Pourrain et Escamps - CA 89



Blé Rouge D'Alsace  
Raveau – CA 58

Blé Dur - Escamps  
CA 89

Blé Khorazan – La Ferté Loupière  
CA 89



Lin brun Coutarnoux – CA89	Lin de printemps Pourrain – CA89	Maïs Escamps – CA89	Millet Escamps – CA89
-------------------------------	-------------------------------------	------------------------	--------------------------



Chia Coutarnoux – CA89	Sarrasin Coutarnoux – CA89	Quinoa Coutarnoux – CA89	Cameline Coutarnoux – CA89
---------------------------	-------------------------------	-----------------------------	-------------------------------



Tournesol Brinon sur Beuvron - CA 58
---



Tournesol Chambeugle - CA89
--------------------------------



Tournesol Champignelles CA89
---------------------------------



## AMBROISIE

L'ambrosie, plante invasive et allergisante, colonise de plus en plus la région Bourgogne-Franche Comté. Il est important de la reconnaître et de surveiller sa progression. Éviter les cultures d'été (tournesol, soja) dans les parcelles infestées. Privilégier un travail superficiel pour détruire l'ambrosie en interculture. Sur le lien ci-dessous, retrouver la fiche rédigée par les conseillers des Chambres d'agriculture de la région :

<https://bourgognefranche-comte.chambres-agriculture.fr/actualites/detail-de-lactualite/actualites/info-ambrosie-2022-2023>



Ambrosie - Raveau - CA 58



Cuscute – lentille verte - CA89

## CUSCUTE

La cuscute est une plante parasite sans chlorophylle qui puise les éléments nutritifs dans la plante parasitée. Elle a tendance à se développer lors de temps chauds et secs ( $t > 30^{\circ}\text{C}$ ). Plusieurs cas de cuscute ont été signalés dans l'Yonne.

En prévention trier les semences et nettoyer le matériel.

### En cas de parcelle infestée :

- Ne pas cultiver de plante hôte pendant un minimum de 10 ans sur une parcelle infestée (les graines ont au moins une durée de vie de 10 ans) ;
- Contrôler la zone infestée régulièrement après destruction (au minimum 1 semaine après intervention) .
- Pas de destruction mécanique : la coupe et l'arrachage favorisent la dissémination de la cuscute. Ne pas utiliser d'outils type bineuse, herse étrille ou houe rotative ;
- Récolter les parcelles contenant des cuscutes en dernier.

## DATURA

Le datura se rencontre principalement dans les cultures d'été (soja, maïs, tournesol...). Plante toxique, sa gestion est primordiale pour éviter les contaminations des récoltes. Il est important de surveiller les parcelles et les bords de champs pour intervenir rapidement dès que les premières levées sont constatées.

En cas de présence dans une parcelle, le recours à l'arrachage manuel est quasi indispensable pour contrôler le datura. Il est conseillé après arrachage, d'exporter et de détruire les plantes pour éviter toutes nouvelles contaminations.

La rotation est également un levier en alternant culture d'hiver et d'été pour éviter la levée de datura. En cas de présence avérée, éviter d'implanter des cultures d'été et préférer des cultures d'hiver ou de début de printemps.

Le labour, les faux semis et le désherbage mécanique (binage) sont peu efficaces dans la lutte contre le datura.



Datura – soja – CA89



## Déchaumages estivaux

Les déchaumages estivaux ont essentiellement pour objectif de lutter contre les vivaces telles que les rumex, les chardons ou le chiendent. Ils sont à réaliser régulièrement à raison de 3 ou 4 passages pendant l'été et idéalement à commencer après une pluie lorsque le sol est réhumecté. Débuter par un travail peu profond pour permettre aux graines en surface de germer. Les déchaumages suivants pourront être plus profonds (10 à 15 cm) pour recréer de la porosité dans le sol et détruire les adventices levées. Pour ce type de travail, des outils à dents équipés de pattes d'oie sont à privilégier. Veiller à travailler le sol de moins en moins profond pour finir par des passages superficiels afin de préparer le lit de semence pour la prochaine culture en fin d'été.



## Préparation de la moisson

### Pré-fauche avant récolte : à privilégier pour les parcelles sales

La pré-fauche permet d'accélérer la dessiccation d'une culture et d'homogénéiser la maturité pour en faciliter le battage. Cela a un intérêt dans des cultures ayant une forte infestation d'adventices encore vertes ainsi que des cultures comme le sarrasin ou le pois chiche murissant difficilement à l'automne ou ayant une maturité échelonnée. Cela permet aussi un léger gain sur le rendement en colza et semence fourragère en améliorant le nombre de gousses battues car plus sèches. Cependant, il faut être vigilant sur la météo à venir car une pluie rendra le séchage plus difficile. Malgré tout, il faut conserver une humidité minimale pour éviter l'égrainage.

### Stockage des récoltes

Nettoyer et ventiler sont les maîtres mots d'un stockage réussi en agriculture biologique ! Il existe peu de moyens de gestion des bio-agresseurs durant le stockage, il faut donc anticiper en contrôlant l'humidité des récoltes et trier avec minutie pour éliminer les déchets de récolte. Une ventilation pour refroidir le grain permettra une conservation optimale.



## Implantation des couverts

Planter des couverts permet de **protéger et de stimuler l'activité biologique du sol**. Le couvert **diminue la lixiviation des nitrates et des sulfates** lors des périodes pluvieuses. Un couvert en majorité composé de légumineuses permettra de restituer de l'azote à la culture suivante et formera un excellent précédent pour les céréales.



La directive nitrates impose la mise en place de couverts d'interculture avant cultures de printemps pour les exploitations situées en zone vulnérable. Les couverts CIPAN devront être présents 2 mois et ne pourront pas être détruits avant le 15/10. Toutefois dans le cadre de la gestion des vivaces, cette obligation est levée pour les exploitations en agriculture biologique ou en conversion.

Pour les semis de couverts estivaux, privilégier les espèces qui aiment la chaleur comme le nyger, le tournesol, le moha, la cameline, la phacélie ou le trèfle d'alexandrie... Choisir entre 2 et 5 espèces pour limiter les risques d'échecs et optimiser les bienfaits des couverts (fixation d'azote, production de biomasse restituée au sol, gestion des adventices). Ce type de couvert est à réaliser sur des parcelles indemnes de vivaces.

Dans les situations avec présences de vivaces, privilégier la gestion de celles-ci durant la période estivale et planter un couvert automnal du type seigle/trèfle ou triticale/pois qui ont une croissance par temps plus frais et humide.



## Implantation du colza

Le colza en agriculture biologique est une culture très difficile à réussir en raison du nombre important de bio-agresseurs et de la durée de son cycle (11 mois) qui la soumet à beaucoup d'aléas. Pour garantir une bonne robustesse, le colza doit être poussant sur la période automnale pour entamer l'hiver en mettant toutes les chances de son côté. Le risque d'échec reste présent tout au long du cycle de la culture.



Pour maximiser les chances de réussite, il faut donner les moyens au colza d'être poussant pendant l'automne, en lui apportant de l'engrais organique (fumier 15 à 30 t/ha ou fientes déshydratées 2 à 4 t/ha) avant le semis et en soignant son implantation. Bien préparer le sol, se tenir prêt à semer début août pour pouvoir mettre en place la culture à la première pluie significative, bien gérer sa densité de semis pour viser 30 à 40 pieds/m<sup>2</sup> sont des gages de réussite.

Le semis au monograin est à privilégier: en plus d'apporter une régularité de levée, il permet de réaliser des binages pour gérer l'enherbement.

Il peut parfois être intéressant de semer un couvert associé de légumineuse gélive pour lutter contre les adventices, leurrer les ravageurs et bénéficier d'un reliquat azoté, avec par exemple, de la féverole de printemps, du fenugrec, du trèfle d'Alexandrie. Privilégier des espèces gélives pour éviter toutes concurrences au printemps.



## Analyses de terre

**La Chambre d'agriculture de la Nièvre propose de réaliser et d'interpréter des analyses de terre ou d'engrais organique :**

**Contact:**

**François BONAL : Conseiller productions végétales Référent Agriculture Biologique**

@ : francois.bonal@nievre.chambagri.fr

☎ : 06.40.30.51.93

**Thierry FERRAND : Conseiller Pédologie et Irrigation**

@ : thierry.ferrand@nievre.chambagri.fr

☎ : 06.45.16.33.19

UN CONSEIL  
PHYTOPHARMACEUTIQUE  
NEUTRE ET OBJECTIF !  
AGRÉÉ PAR LE MINISTÈRE  
EN CHARGE DE  
L'AGRICULTURE,  
SOUS LE NUMÉRO  
IF01762

**PROAGRI** TechNiebio  
POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN chambre d'agriculture de la nièvre

Les conseillers de la Chambre d'agriculture vous accompagnent  
Contact bureau Nevers : CONTACTEZ-NOUS : Pilotez en toute simplicité votre assolement  
Tél : 03 86 93 40 60

CA58  
François BONAL - 06 40 30 51 73  
Conseiller productions végétales  
Référent Agriculture Biologique

Noémie SANSOIT - 07 86 73 08 37  
Coordination Agriculture  
Biologique

CA89  
Marie BOUILLE - 07 86 73 08 37  
Expérimentation en Agriculture  
Biologique

Marjorie LAUTIER - 06 77 75 30 28  
Conseillère en Agriculture Biologique

Marianne ROISIN - 06 80 93 95 00  
Conseillère en Agriculture Biologique

